

## Légumes. La baisse de l'euro à point nommé

11 juin 2015 / Frédérique Le Gall /



Philippe de Guénin, le nouveau directeur régional de l'Agriculture et Joseph Rousseau, président du Cerafel.

Frédérique Le Gall 2014, une année à oublier très vite alors que l'embargo russe s'éternise. Heureusement qu'il y a eu la baisse de l'euro. C'est le constat du Cerafel. L'organisation économique bretonne des fruits et légumes tenait son assemblée générale hier à Saint-Pol-de-Léon (29).

### Un bilan mitigé.

2014 restera une année maudite pour de nombreuses productions. Les légumes d'hiver ont souffert de températures trop douces avec des marchés peu demandeurs. Sur un total de 274 millions d'euros, les légumes frais ont perdu 30 millions d'euros de chiffre d'affaires et le chou-fleur accuse à lui seul une perte de 20 millions d'euros selon les données du Cerafel. Le comité économique régional agricole regroupe sept organisations de producteurs et 2.350 exploitants.

### Mais des points positifs.

La baisse de l'euro face aux autres monnaies européennes et notamment la livre a donné un sérieux coup de main aux exportations. Cela s'est ressenti surtout en 2015 avec un regain de compétitivité sur les pays hors zone euro, la Grande-Bretagne en particulier. À noter aussi la progression en 2014 de la production biologique de 11 % portant le volume global de légumes bio à 14.000 tonnes. Le volume de chou-fleur bio a presque franchi le cap des 4 millions de têtes.

### L'embargo russe pénalisant.

Cinq millions de têtes de chou-fleur qui étaient commercialisées sur la Russie et qui ne partent plus : l'embargo a un impact non négligeable sur la production légumière bretonne. L'Europe a bien débloqué des budgets mais uniquement pour financer des retraits sur pied, à un niveau d'indemnisation très faible. Les légumiers bretons auraient préféré des aides à la commercialisation plutôt que des aides à la destruction. « Les producteurs de fruits et légumes sont trop souvent victimes de crises dont les causes ne relèvent pas de leur responsabilité », commente Joseph Rousseau, président du Cerafel. Philippe de Guénin le nouveau directeur régional de l'agriculture, présent, hier, aux travaux du Cerafel, estime qu'en tout état de cause, « ce n'est pas au contribuable de compenser tous les risques liés aux aléas du commerce, même s'ils dépendent de décisions politiques ».